

CAP B DU 11 MAI 2011

TABLEAUX D'AVANCEMENT 2011 RECTIFIES

TABLEAU D'AVANCEMENT A CONTROLEUR 1ERE CLASSE :

	NOM	POSTE		NOM	POSTE
1	RENAULT M FERNANDE	PIAA	18	GUILLAUDEUX AGNES	TG MATERIEL
2	GALLAIS M NOELLE	PIAA	19	VOIDIC CHRISTOPHE	TG CDC
3	MOREL MARTINE	PIAA	20	ITONDO VALERIE	SIP RENNES NORD
4	CULETTO-MELLADO	CER	21	ANGOT REGINE	TCA
5	MACE MICHELE	PIAA	22	COUVERT HERVE	TCA
6	PHILIPPEAUX ISABELLE	RCVT TG	23	MORBU OLIVIER	PIAA
7	GUIVARCH FRANCOISE	PIAA	24	MAHE JACQUES	TG DI ACCORD
8	GOUSNARD CHANTAL	PIAA	25	LEQUINIO ANNE	TRES RENNES EST
9	BIGOT MARTINE	TCA	26	POTIER MARTINE	TRES ST MALO
10	COLIN CHANTAL	CFR	27	BOROWIACK ISABELLE	CEA
11	LE CASTREC ODILE	CANCALE	28	BRIAND DOMINIQUEI	TRES ST MALO MUN
12	HERVOCHON JOSIANE	RETIERS	29	BEAUVAIS CHRISTINE	GPP
13	BONNECARRERE M	CGSR	30	BLEVIN SYLVIE	TRES CHARTRES
14	RIOUX M CLAUDE	TCA	31	ROUSSEL CHRISTOPHE	GPP
15	DAVID YOLANDE	TG RCVT	32	NIVET MICHELE	TRES RENNES EST
16	MEILLEREY M ANNICK	I ET V AMENDES	33	GUICHAOUA ALAIN	TRES PLELAN
17	BATARD AMAURY	TCA	34	LE SAINT JEANMARIE	TRES ST MALO MU

TABLEAU D'AVANCEMENT A CONTROLEUR PRINCIPAL :

	NOM	POSTE		NOM	POSTE
1	MACE JOELLEL	CHU	15	LE DORZE J MICHEL	DINARD
2	PURENNE M DOMINIQUE	DI CHORUS	16	DEREX FRANCOISE	SAINT MEEN
3	NEVOUX EVELYNE	CANCALE	17	DOUARD MARCEL	TINTENIAC
4	GABOURY MARIE	SIP RENNES	18	GARCON CLAUDE	SIP FOUGERES
5	POTHIER CORINNE	CEA	19	CORBE CHRISTIAN	BAIN
6	HALET REGINE	TG DEPENSE	20	LEMAITRE LISETTE	COMPTA
7	MAUXION MICHELLE	DOL	21	COMBOT M CHRISTIANE	FOUGERES COLL
8	PLANCHAIS PASCALE	TCA	22	GERARD M France	TG CQC
9	GRUEL CHANTAL	TCA	23	MOMPAS CAROL	CHARTRES
10	ERAMBERT GENEVIEVE	PAIERIE DPT	24	JOUBEL ANNAIG	REMUNERATIONS
11	PERESSE GENEVIEVE	TCA	25	LESIMPLE DIDIER	JANZE
12	HAMON YANN	TCA	26	NORMAT GENEVIEVE	DOL
13	MAINGRET C	DI CHORUS	27	CERTAIN PIERRE YVES	DI CHORUS
14	MARION ELIANE	ANTRAIN	28	SANTOS MONTEIRO CL	RENNES MUNICIPALE

Des anomalies constatées dans les tableaux d'avancement proposés lors de la dernière CAP ont donc conduit à la tenue de cette CAP supplémentaire.

Le tableau d'avancement à contrôleur 1ere classe est sensiblement modifié : 3 collègues y figuraient, alors qu'ils n'ont pas été notés durant 3 années par la DGFIP ; Michèle NIVET, Alain GUICHAOUA et Jean Marie LE SAINT sont intégrés en remplacement dans le nouveau tableau présenté ci-dessus. De plus, les agents de plus de 58 ans sont reclassés en tête de tableau, comme le prévoient les textes.

Les agents seront nommés au 31 août pour les contrôleurs principaux et au 1^{er} janvier pour les contrôleurs 1^{ère} classe, suite à validation des tableaux par la CAP nationale des 22 et 23 juin.

FO a voté pour ces tableaux, dans l'intérêt des promus.

Le syndicat continue toutefois à revendiquer que tous les agents y soient inscrits dès qu'ils remplissent les conditions statutaires et que les tableaux soient établis au niveau national.

RAPPEL : La notation influe sur le classement sur les tableaux d'avancement. Une note de 0.01 au lieu de 0,00 peut faire gagner une année pour la promotion. Il faut donc la demander, d'autant plus qu'elle n'est pas soumise à quota.

N'hésitez pas à faire des recours en notation pour éviter d'être doublement pénalisé.

AUTRES POINTS DE LA CAP :

Les élues FO dénoncent un report de départ en retraite pour carrière longue : il est inadmissible qu'une date d'admission à la retraite soit ainsi rectifiée quelques jours avant le départ de l'agent. La loi de réforme des retraites de 2010 que FO a combattue devait simplifier la lecture de nos droits, on voit qu'il n'en est rien.

FO dénonce l'expérimentation des contrôles d'arrêt maladie dans le département qui stigmatise les agents ayant des problèmes de santé et leurs médecins traitants.

FO félicite les nombreux collègues du département lauréats des concours :

Concours de contrôleur : Sandrine BLANCHARD, Marianne PEN, Jérôme CHEVALIER, Elsa BRION et Marie Corinne BRULAIS.

Concours de contrôleur principal : Françoise BODIGUEL, Hervé BOUGUION, Emmanuelle BREGERE, Nadine BRINDEJONC, Nathalie DANION, Isabelle GOUIFFES, Laurent GUENANTEN, Michèle GUILLOTTEL, Magalie HIRRET, Valérie L'HERMITTE, Cécile LE CLAINCHE, Stéphane LE CLAINCHE, Nathalie LE PERU, Anne LEQUINIO, Florence MARTIN, Régine PERAUDEAU-GENDREAU, Geneviève PERESSE, Damien PRENVEILLE, Annie QUERNE.

FO vous encourage à profiter du Droit Individuel à la Formation pour préparer les concours au centre de formation de RENNES.

**Les élues FO en CAP : Thérèse MAILLERIE et Catherine LE GUENNEC
Tél : 02 99 65 30 78 (CGSR)**

BULLETIN D'ADHESION

SYNDICAT
FO-DGFIP

NOM-----
GRADE-----

Trésorerie Générale 35
Tel 02 99 79 80 73

AFFECTATION-----

Courriel : fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO-DGFIP

Fait à----- le-----

(Signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu.